

25-06-2014 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance spéciale tenue le 25 juin 2014, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle séance sont présents: Monsieur Roland St-Pierre, maire-suppléant. Les conseillers: Richard Fournier, Langis Joubert et Réjean Hudon.

Madame Nathalie Lévesque, ingénieur à la MRC de la Matapédia au service de génie est aussi présente afin d'expliquer la situation au conseil municipal.

Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire et la conseillère Monette Gauvin sont absents. Monsieur Stéphane Boulanger est absent puisqu'il a donné sa démission écrite le 12 juin au bureau municipal. La secrétaire déposera la lettre de démission à la réunion régulière du 7 juillet prochain.

Monsieur le maire-suppléant déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Dossier route Melucq – Traitement de surface
4. Questions de l'assemblée
5. Levée de la séance

153-14 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Richard Fournier, appuyé par Langis Joubert et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

154-14 Dossier route Melucq – Traitement de surface

Proposé par Richard Fournier, appuyé par Réjean Hudon et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas autorise le service de génie municipal de la MRC de la Matapédia à faire ajouter par Les Entreprises Bourget 2 pouces de gravier supplémentaires à la fondation déjà prévue afin d'améliorer la qualité de l'assise. Le montant pour ces travaux est de 25 677\$ plus les taxes applicables, ce qui équivaut à 90 voyages.

155-14 Levée de la séance

Proposé par Réjean Hudon que la séance soit levée à vingt heures trente minutes (20h30).

Roland St-Pierre

Maire-suppléant

Katie St-Pierre

Directrice générale

Je, Roland St-Pierre, maire-suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.